



## symposium

# « VIVRE ENSEMBLE AVEC LE LOUP. HIER, AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ? ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES EUROPÉENNES » Saint-Martin-Vésubie (9-12 octobre 2013)

*Premiers soutiens du symposium : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Institut universitaire de France, CNRS et Université de Caen (MRSH-Pôle Rural USR 3486, CRHQ UMR 6583, ESO UMR 6590, CERREV EA 3918), Ville de Saint-Martin Vésubie, Association Amont, Association d'Histoire des Sociétés Rurales*

## Organisateurs

Éric Gili, *Président de l'Association Montagne et Patrimoine des Vallées Vésubiennes*  
Jean-Marc Moriceau, *Professeur à l'Université de Caen, Membre de l'Institut universitaire de France*

## APPEL À COMMUNICATION (ou à INTERVENTION)

**E**N FONCTION du pré-programme en 10 thèmes ci-dessous, le conseil scientifique serait heureux d'examiner les propositions de communication ou d'intervention au symposium. Ces propositions, sous forme de déclaration d'intention rédigée sur une page, devront présenter formellement les critères suivants :

- **Titre court et explicite + sous-titre** (2 lignes maximum).
- **Nom et prénom**, profession (éventuellement titlature), laboratoire ou organisme de rattachement, **adresse mail** (centré en dessous du titre)
- **Objectifs de l'intervention** (ou enjeux et perspectives).
- **Sources, méthodes** (ou substrat documentaire ou expérimental).
- **5 mots clés.**
- **Thème souhaité** (titre et numéro) pour inscrire une communication
- **Texte de présentation** (structuré en quelques paragraphes) **comportant 2 500 à 3 000 signes espaces compris**, en police times 11, en français (ou, à défaut dans la langue d'expression du candidat).

• **Date limite de l'envoi l'appel à communication : 15 décembre 2012.**

• **Adresse d'expédition : [jean-marc.moriceau@unicaen.fr](mailto:jean-marc.moriceau@unicaen.fr) et [vesubiemusee@gmail.com](mailto:vesubiemusee@gmail.com).**

Le comité scientifique examinera l'ensemble des propositions pour établir sa sélection et d'éventuels ajustements quelques semaines après la date de clôture. Chaque porteur de proposition sera informé à l'adresse courriel qu'il aura indiquée des décisions retenues à compter du 15 février 2013.

Merci de votre attention

Bien cordialement

*Eric GILI et Jean-Marc MORICEAU*

## SYMPOSIUM

## Vivre ensemble avec le loup Hier, aujourd'hui... et demain ?

### PRÉ-PROGRAMME

*(dossier détaillé établi par le conseil scientifique)*

#### Enjeux et objectifs

Quatre journées durant, cette manifestation, initiée par l'Institut universitaire de France, fait le pari de constituer de véritables États Généraux du loup, réunissant toutes les parties préoccupées par la question, acteurs, administrateurs et scientifiques. Parmi les animaux sauvages, le loup suscite en Europe des passions depuis l'Antiquité. Considéré des siècles durant comme un ennemi public, il est passé depuis quelques décennies dans la catégorie des animaux protégés. Son statut s'est inversé, favorisant une recolonisation dont la France constitue un exemple emblématique et problématique. Réussite inédite en matière de conservation, le retour de l'animal présente un impact indéniable sur les activités humaines. Symbole de la biodiversité, il contribue aussi à la redéfinir localement tout en remettant en cause un équilibre agro-pastoral fragile.

Vingt ans après le constat officiel de son retour, et alors qu'un processus de concertation se dessine, le moment est arrivé de dresser un bilan général à la fois rétrospectif et prospectif. Au regard de l'expérience historique, riche de plus de 2000 ans, et des pratiques actuelles d'autres régions d'Europe, qui sont restées confrontées au prédateur depuis longtemps, un état des lieux s'impose. Depuis 1993, les structures dédiées à la gestion – ou à l'observation du loup – se sont activées. Par ailleurs bon nombre d'associations, de chercheurs et d'acteurs ont été conduits à réagir.

Les difficultés de suivi de l'animal ou d'évaluation de son impact se sont multipliées et n'ont pas favorisé la transparence de l'information. En vue de réduire ces disparités et de favoriser des échanges constructifs, il convient de partager les connaissances et les expériences portées par les secteurs scientifiques, les institutions, les acteurs concernés par le loup. Dans cette perspective les organisateurs du colloque s'assignent un objectif : parvenir, en fédérant les énergies, à des conclusions opératoires, susceptibles d'alimenter les décisions politiques.

#### Comité d'organisation

Jean-Marc MORICEAU, Membre de l'Institut universitaire de France, professeur à l'université de Caen – Éric GILI, président de l'AMONT (Association Montagne et Patrimoine), Anne et Jean-Michel Sivirine, chargée de communication et secrétaire de l'AMONT), et la municipalité de SAINT-MARTIN VÉSUBIE (Alpes-Maritimes).

#### Conseil scientifique

Corinne Beck, *Professeur d'histoire à l'université de Valenciennes* - Farid Benhammou, *Docteur en Géographie d'Agro Paris Tech*, Luigi Boitani, *Professeur de biologie et d'écologie animale à l'université de Rome La Sapienza* – Jérôme Buridant, *Professeur de géographie à l'université de Picardie* – Éric Fabre, *Maître de conférences en écologie à l'université de Provence*, chercheur TELEMME (UMR CNRS-Aix-en-Provence 7303) – Anne-Marie Granet-Abisset, *Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Grenoble II* – Anne Lalo, *Maître de conférences en sociologie à l'université de Nice*, chercheur au CERREV (EA 3918 Université de Caen) – Philippe Madeline, *Professeur de géographie à l'université de Caen*, co-directeur du Pôle rural (USR CNRS-Caen 3486), chercheur à ESO (UMR CNRS-Caen 6590) - Jean-Marc Moriceau, *Professeur d'histoire à l'université de Caen*, *membre de l'Institut universitaire de France* (UMR CNRS-Caen 6583), co-directeur du Pôle rural (USR CNRS-Caen 3486) – Antoine Pierrot, *Maître de conférences en histoire à l'université de Montpellier III*.

## Thème 1.

### Les traces du loup de la Préhistoire à l'actuel. Indices de présence

Coordinateur : Jean-Marc Moriceau

*Comment prouver la présence du loup et apprécier son évolution ? Les indices abondent et varient dans le temps et l'espace mais ils sont souvent fragiles et rarement irréfutables. Quels en sont les apports qualitatifs et quantitatifs ? Quelle en est la typologie ? Quelle méthodologie requièrent-ils pour les valider ?*

La localisation et l'estimation des populations de loups dans le temps comme dans l'espace reposent sur une série d'indices. Ces attestations de présence (observations, restes de victimes, excréments) requièrent un travail d'inventaire et une méthodologie d'utilisation autant pour les données du passé (archéologiques et historiques) que pour les constats actuels. On peut se demander si des traces apparaissent dès le Paléolithique, dans l'art pariétal comme sur les campements de chasseurs-cueilleurs, et si la sédentarisation au Néolithique a pu induire, avec l'élevage, des rapports différents entre l'homme et le loup. L'apport d'**archéozoologues** et de **préhistoriens** sera alors bienvenu : quelle est la part du loup dans les données archéozoologiques ? à quel moment et dans quel contexte peut-on opérer une distinction entre chien et loup ?

L'apport des **historiens** est capital, pour toutes les périodes chronologiques. Les **sources d'archives** concernant le loup sont à la fois abondantes et dispersées : sources narratives (chroniques, livres de raison, correspondances, presse d'information), administratives (réglementation, primes, procès-verbaux de capture ou de battues, enquêtes, indemnités), médicales (rapports d'experts, levées de cadavres). Quelles en sont les variantes locales ? Peut-on espérer trouver d'autres sources ? Comment les confronter les unes par rapport aux autres, à travers les époques et les régions ? Quelles méthodes d'utilisation mettre en œuvre pour en tirer parti ? On pourra s'interroger aussi sur certaines carences d'information et les non-dits, qui ne sont pas sans signification.

On pourra s'interroger enfin sur l'apport de la **toponymie** liée au loup (types, évolution et répartition des noms de lieu, mentions de techniques de piégeage, etc.) et du **patrimoine muséal** concernant ce prédateur (loups naturalisés, pièges à loups, colliers de chiens, iconographie, etc.). Les données matérielles de cultes liés au traitement de la rage, comme celui de Saint-Hubert (lieux, statuaire, objets de dévotion, iconographie), pourront être étudiés, en relation avec la peur du loup et/ou sa présence effective.

Dans ce thème, **préhistoriens, historiens de l'Antiquité, du Moyen Âge, de l'époque moderne et de la période contemporaine, archéologues** sont concernés. Les contributions pourront chevaucher les périodes académiques. Les **historiens du temps présent** comme les **sociologues** sont attendus, sur la mémoire et l'oralité, peut-être les peurs et rumeurs liées à l'hypothétique retour d'une « bête » (la « Bête du Cézaillier », la « Bête des Vosges »), surtout sur la mémoire du retour du loup depuis 1992, et les témoignages liés à l'animal. Les **géographes** peuvent apporter aussi leur contribution en présentant des territoires aux caractéristiques spécifiques (haute et moyenne montagnes, parcs nationaux, espaces de faible ou de plus forte densité).

Pour répondre à ces perspectives, des **analyses monographiques à différentes échelles** (locale, régionale, nationale) **à l'intérieur de l'Hexagone** seront les bienvenues en s'efforçant à chaque fois de bien les contextualiser en fonction de la bibliographie déjà riche sur l'histoire du loup. En raison de la diversité régionale, un **lexique** sera le bienvenu. Par ailleurs une **ouverture sur d'autres pays** (d'Europe méridionale ou orientale, par exemple), sera appréciée tout comme des comparaisons avec les traces d'autres grands prédateurs carnivores (tigres, lions, etc.) pour d'autres continents.

## Thème 2.

### **Disparition, retour et expansion du loup en France**

Coordinateur : Farid Benhammou

*Quels sont les antécédents du retour du loup en France ? Dans quel contexte s'inscrit-il alors que les territoires concernés subissent des mutations dans leurs activités agricoles et le multi-usage ? Quelle est l'évolution de la population et des prédatons dans un contexte d'expansion nationale et européenne qui appelle des outils de gestion prospective ?*

La polémique autour des conditions du retour du loup au début des années 1990 (retour naturel *versus* réintroduction) révèle à quel point **cette réapparition s'est faite dans un contexte à expliciter**. Entre sa disparition et son retour, il serait intéressant de centraliser les informations sur les dernières occurrences de loup montrant qu'entre les dates retenues de disparition et 1992, l'animal a régulièrement marqué le territoire. Si le retour naturel est la thèse la plus crédible, la polémique sur les conditions du retour fait sens et pourra faire l'objet d'une réflexion, non pour étayer les hypothèses, mais pour **mettre en relief le malaise socio-territorial des Alpes du Sud en particulier et des zones rurales marginalisées en général**.

On pourra ainsi revenir sur la difficile naissance du Parc national du Mercantour et le contexte d'abandon dans lequel se trouvait **le pastoralisme** dans les Alpes-Maritimes. Des travaux de pastoralistes, géographes, historiens et ethnologues peuvent apporter des éléments de compréhension utiles alors que le loup poursuit sa colonisation de nouveaux territoires. **Des acteurs et témoins « historiques » de ce retour pourront d'ailleurs être sollicités dans le domaine de l'élevage, de la protection de l'environnement, de la chasse ou des pouvoirs publics**.

Dans la continuité du thème un, il sera nécessaire de faire un **état de lieu des populations lupines** et de l'évolution des dégâts sur le bétail. Grâce au travail de l'ONCFS, les estimations du nombre de loup semblent scientifiquement robustes et il serait intéressant d'avoir une vision d'ensemble, car les malentendus et maladroites dans la communication lors du retour laissent parfois planer un sentiment d'opacité qui n'a pas forcément lieu d'être. Même si la croissance de la population semble forte, de l'ordre de 20% par an, une vraie réflexion doit aussi être menée sur le poids de l'abattage illégal afin d'élaborer des politiques publiques de gestion. De cet élément dépendra forcément les mesures d'élimination légale. Par ailleurs, des programmes scientifiques, comme le PPP (Programme Prédateur Proies), auront toute leur place afin de faire mieux connaître la biologie du loup et ses interactions avec ses proies sauvages.

**La question prospective** et la perspective nous paraissent fondamentales. Bien que l'expansion soit continue, des phénomènes de régression ponctuelles ou d'irrégularité de la présence sont à noter. Présents dans le Massif central et dans les Pyrénées-Orientales après être arrivés par les Alpes, les loups fréquentent les Vosges en attendant de s'étendre – si ce n'est pas déjà fait - ailleurs en France (Bourgogne, Champagne...). Pour cela, **une réflexion prospective est attendue, permettant d'identifier les futurs territoires concernés**. Un outil de gestion reste donc à élaborer en se fondant sur des travaux de biogéographie, d'agronomie, de sociologie et de sciences de gestion afin d'anticiper les difficultés liées à la cohabitation entre le prédateur et les activités humaines. D'ailleurs, **la comparaison avec ce qui se passe dans d'autres pays confrontés au retour d'un prédateur est attendue**. L'expansion du loup concerne des pays européens voisins dont certains peuvent surprendre (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Même dans des pays de présence continue (Espagne, Portugal, Italie), de nouvelles zones de colonisation apparaissent avec des conflits rappelant la France. **De toutes ces expériences, il s'agit de tirer des enseignements**.

### Thème 3.

## L'écologie de l'espèce et les dynamiques de population

Coordinateurs : Corinne Beck et Éric Fabre

*En s'inscrivant dans la perspective des interactions entre processus bio-physiques et processus sociaux sur le temps long de l'Histoire, il s'agit de dresser un état des lieux de nos connaissances relatives à l'écologie de l'espèce et aux dynamiques de sa population : expansions et rétractions territoriales, structure des populations lupines, évolution d'hier à aujourd'hui.*

À l'heure où le statut de l'animal sauvage fait l'objet de nombreux débats, l'objectif de cet axe est de dresser un état des lieux de nos connaissances relatives à **l'écologie de l'espèce et aux dynamiques de population, d'hier à aujourd'hui**. Le loup d'hier est-il le loup d'aujourd'hui ou le loup d'aujourd'hui est-il l'héritier du loup d'hier ? Peu importe le sens de la question. Le loup est un animal à forte plasticité écologique : ici lié aux landes, là forestier, il convient de décrire le plus finement possible la répartition des populations de loups, leur distribution géographique et paysagère, aujourd'hui comme dans le passé. Mais décrire le milieu de vie des loups dans le passé, c'est le restituer au filtre des activités humaines. Ce qui doit conduire l'historien, quelque soit la période prise en compte, à s'interroger sur les sources, leurs apports et leurs limites et la méthodologie à mettre en œuvre pour une telle approche.

Pour être véritablement opératoire, celle-ci doit privilégier **l'inscription dans l'interdisciplinarité**, à la croisée des interactions entre processus bio-physiques et processus sociaux, mobilisant tant la biologie de l'espèce que les sciences humaines et sociales telles l'histoire, la géographie, la sociologie, etc.

Parce qu'elle s'inscrit également dans **le temps long**, elle demande de la part du chercheur d'être attentif à mettre en évidence les processus d'évolution et la diversité des temporalités auxquelles s'effectuent ces évolutions. On aura soin également de multiplier **les échelles d'observation** (régionale, nationale, européenne car, en France comme ailleurs, les populations de loups n'ont jamais constitué une population fermée sans migration) et d'être attentif à leurs emboîtements.

Les communications attendues, qu'elles portent sur la France ou sur les autres pays européens, doivent contribuer à répondre à l'une ou l'autre des perspectives suivantes :

- l'élaboration d'une **cartographie dynamique de la répartition de l'espèce**, illustrant ses fluctuations - de sa rétraction pluriséculaire à son expansion récente- et à en comprendre le sens. De quel espace le loup a-t-il disposé ? Quelles sont les propriétés de cet espace ? Comment le loup a-t-il occupé et occupe-t-il aujourd'hui le milieu ? Quelles ont été les aires de dispersion privilégiées et leur nature (phénomène refuge, d'attraction, de frontière, etc.) ? Ces questions renvoient à la complexité de l'interprétation de ces fluctuations. En effet, elles reflètent tout à la fois les modifications de la structure et du fonctionnement des milieux par l'homme, les relations avec les autres espèces vivant dans l'écosystème (réseaux trophiques), comme l'« adaptabilité » du loup au cours du temps pour faire face à la variabilité des conditions de son milieu de vie (variations climatiques, nouveaux concurrents, sources de nourriture fluctuantes).

- une approche de **l'évolution des populations lupines**, de leur possible niveau d'effectifs, de leur composition interne, par âge et par sexe, et envisager les causes éventuelles des changements (impact des activités humaines, organisation des chasses et moyens techniques, interactions avec d'autres espèces, etc). Si pour les périodes les plus anciennes, les informations sont essentiellement d'ordre qualitatif, à partir des derniers siècles médiévaux, en Europe occidentale, la documentation d'archives devient plus nombreuse et surtout sérielle, permettant alors de véritables traitements statistiques éclairant la dynamique de la structure sociale des populations de loups.

## Thème 4.

### Protéger le loup, protéger les troupeaux

*Coordinateur : Antoine Pierrot*

*La réapparition du loup a entraîné des réactions variées : saluée avec enthousiasme par les défenseurs de la nature, elle a été vécue comme une catastrophe par les éleveurs et les bergers, qui ont accusé le loup de mettre en péril l'élevage. Comment, dans ces conditions, concilier protection du loup et protection des troupeaux ? Existe-il des exemples de cohabitation réussie en Europe et dans le monde ? Que faire pour y parvenir en France ?*

Les défenseurs du loup prônent le recours à des chiens de type « patou » pour protéger les troupeaux sans mettre en danger le loup lui-même. Le colloque sera l'occasion de **faire le point sur l'utilisation de ces chiens** : quelle est leur efficacité réelle ? Quelles contraintes spécifiques imposent-ils aux bergers ? Sont-ils dangereux pour les touristes ?

L'intervention d'éthologues, de zoologues et d'archéozoologues sera la bienvenue pour présenter les chiens de type « patou » et leur diversité à travers le monde et à travers l'histoire, et étudier la façon dont les bergers emploient ces chiens dans les différents pays, aujourd'hui comme par le passé.

La parole sera aussi donnée aux bergers eux-mêmes, qui vivent au quotidien la gestion de ces chiens, et qui sont à même, par conséquent, d'évaluer leur efficacité réelle : bergers de France, mais aussi bergers venus d'autres pays (Italie, Espagne, Portugal, Roumanie, pays de l'ex-Yougoslavie, etc.). Combien de patous faut-il pour défendre un troupeau ? Peut-on envisager l'emploi conjugué de différentes races aux qualités complémentaires ? Au-delà de la question de leur efficacité, se pose aussi celle du surcoût qu'ils induisent : quelle est la ration alimentaire moyenne d'un chien patou ? Qui doit la payer ? Quelles contraintes l'éducation d'un chiot patou représente-t-elle ? Quelle est la part respective d'échecs et de réussites dans la formation des chiots ?

Le troisième volet sur les chiens de protection concerne leur dangerosité, régulièrement évoquée dans la presse. Combien de morsures dues à des chiens patous en France ? Peut-on établir la liste des facteurs à risque – comportement des touristes, caractère du chien, présence d'agneaux dans le troupeau, attaques récentes de loups, etc. – permettant d'expliquer ces accidents ? La cohabitation patous/touristes repose aussi sur la bonne « éducation » de ces derniers : les touristes sont-ils aujourd'hui suffisamment informés sur le comportement à adopter en zone d'estive ? La situation paraît moins conflictuelle dans les Pyrénées que dans les Alpes : comment l'expliquer ? La multiplication des conflits entre les différents « usagers » de la montagne risquerait d'avoir, à long terme, un impact négatif sur la fréquentation touristique des alpages. Faut-il alors autoriser les bergers à « fermer » certains chemins de randonnée lorsqu'ils se déplacent avec leurs troupeaux ? Peut-on envisager un programme de sélection génétique sur ces chiens, visant à « bannir » les individus trop agressifs envers l'homme ? Il faudra également réfléchir sur la législation, française et étrangère, en la matière : le berger peut-il à la fois être incité à s'équiper en patous et tenu pour responsable si un accident se produit ? L'avis des juristes, mais aussi des pouvoirs locaux (maires, agents des parcs nationaux, etc.) sera précieux sur ces questions qui divisent l'opinion publique.

Mais la protection des troupeaux ne saurait se limiter à la seule utilisation des chiens « patous ». **D'autres mesures complémentaires sont employées en France : parcs mobiles pour regrouper les bêtes, aides-bergers, colliers GPS, tirs d'effarouchement, de défense, voire de prélèvement.** Quelle est l'efficacité de ces différentes mesures ? Sont-elles applicables partout ? Quel est leur impact sur le métier d'éleveur ? Là encore, des comparaisons internationales seront les bienvenues, car les méthodes varient d'un pays à l'autre.

Concilier protection du loup et protection des troupeaux est un objectif difficile mais nécessaire : le colloque sera alors l'occasion de dresser un bilan historique et géographique de la question, en donnant la parole tant aux chercheurs universitaires qu'aux hommes de terrain.

## Thème 5.

### Les attaques du loup sur l'homme : mythes ou réalités ?

Coordinateur : Antoine Pierrot

*Le loup est-il dangereux pour l'homme ? La question divise aussi bien l'opinion publique que le monde scientifique : à l'image du loup craintif et inoffensif, s'oppose celle du « mangeur d'hommes » des siècles passés. Comment expliquer un tel paradoxe ? Si le loup a pu être dangereux pour l'homme par le passé, l'est-il encore aujourd'hui ? Le sera-t-il demain ?*

Depuis son extermination dans une grande partie de l'Europe occidentale, *Canis lupus* a vu, paradoxalement, sa cote de popularité monter en flèche dans l'opinion publique : après avoir été exécré par les sociétés paysannes européennes pendant des siècles, il est devenu, rétrospectivement, le symbole de la vie sauvage dont beaucoup de citoyens, notamment ceux des villes, regrettent la disparition. L'image du « gentil loup » s'est peu à peu imposée dans l'opinion publique : le loup serait un animal timide, voire peureux, évitant tout contact avec l'homme ; son retour dans les campagnes françaises ne présenterait, par conséquent, aucun danger pour les habitants de notre pays.

Pourtant, l'Histoire nous apprend que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été la proie du loup en Europe par le passé. **Ces loups anthropophages** à l'occasion – certes minoritaires, et au comportement « déviant » par rapport à leurs congénères – ont sévi en **Allemagne, en Italie, et surtout en France**. Le colloque sera l'occasion de présenter **un bilan historique et européen de la question**, à la lumière des travaux les plus récents, de manière à comprendre et à expliquer pourquoi certains loups ont pu attaquer et dévorer des êtres humains par le passé.

Mais le colloque sera aussi l'occasion de poser une question devenue presque « taboue » aujourd'hui : ce que certains loups ont fait par le passé pendant des siècles, leurs descendants peuvent-ils recommencer à le faire de nos jours ? Les cas d'anthropophagie lupine ont-ils réellement disparu en Europe, comme on ne cesse de le répéter, ou bien les informations en sens contraire sont-elles passées sous silence ?

On pourra tenter d'éclairer cette question sensible par **l'étude de cas contemporains, dans des pays où la population lupine est restée très importante** : Espagne, Roumanie, pays de l'ex-Yougoslavie, etc. Les éthologues spécialistes du loup seront les bienvenus pour présenter la situation dans des pays qui connaissent tout à la fois une forte population lupine – Amérique du Nord, Russie – et très peu, voire aucun cas d'agression anthropophagique sur l'homme. Comment expliquer de telles distorsions entre les pays et les époques ?

Les loups revenus en France n'ont encore jamais délibérément attaqué, et encore moins dévoré un être humain. Une telle situation doit-elle être considérée comme pérenne, ou bien faudrait-il anticiper sur le risque d'éventuels comportements déviants à l'avenir ? Comment éviter que la protection du loup ne lui fasse perdre sa crainte de l'homme ? Des comparaisons avec d'autres grands prédateurs potentiellement dangereux – tigres, lions, panthères, pumas, jaguars, ours, etc. – seront les bienvenues, pour parvenir à une grille d'interprétation sur le profil-type du « mangeur d'hommes ».

Le colloque sera également l'occasion d'aborder un second sujet tout aussi sensible, et encore très occulté : celui de **la rage**. Cette maladie, transmissible à l'homme, et le plus souvent fatale sans traitement, transforme le loup en une bête furieuse cherchant à mordre tout être vivant qu'elle croise. La rage peut désormais être soignée, mais les morsures infligées par un loup enragé sont souvent dramatiques.

La situation dans les pays touchés par ce fléau (Turquie, Arménie, Roumanie, etc.), sera étudiée. Quelles solutions peut-on envisager pour le combattre, ou pour empêcher sa venue en France et ailleurs en Europe ? Une campagne de vaccination régulière – par le dépôt de charognes remplies de vaccin – serait-elle possible sur le plan matériel et biologique ?

La méthode comparatiste sera donc privilégiée dans ce thème : comparaison entre les époques, entre les pays, et entre les prédateurs, et l'approche pluridisciplinaire (historiens, éthologues, médecins, etc.), plus que jamais nécessaire.

## Thème 6.

## La place du loup dans l'imaginaire et le symbolique

Coordinateur : Anne Lalo

*La figure du loup occupe une place centrale dans l'inconscient collectif des peuples d'Europe. Comment s'exprime-t-elle dans les mythes ? Dans les religions ? Quelles sont les sources culturelles du modèle emblématique du "grand méchant loup" ? Comment cette imagerie a-t-elle évolué dans les fables, les légendes et les contes de fées ? Plus près de nous, comment la psychanalyse interprète-t-elle cette figuration du loup dans l'imaginaire et le symbolique ?*

Dans la culture européenne, le loup est une source d'inspiration depuis l'Antiquité. Des rives de la Méditerranée aux confins des terres nordiques, de multiples mythes en font foi. A quelles croyances renvoient-ils ? Quels sont les traits distinctifs dominants de ces anciennes évocations du loup ? Une analyse comparative des mythologies romaine, grecque, égyptienne, germanique, scandinave, celte, slave... serait la bienvenue. Les travaux des historiens devraient pouvoir nous éclairer à ce sujet.

La langue elle-même offre une idée de la prégnance du loup dans notre univers culturel, comme en témoigne la grande variété des expressions françaises qui y font référence : *se jeter dans la gueule du loup*, *marcher à pas de loup*, *à la queue leu leu* etc. Est-il possible de **dégager des lignes de force**, une sémantique cohérente du loup au sein de ce foisonnement ? Que nous enseigne le langage sur notre rapport à l'animal et à la vie sauvage ? Les **apports des linguistes** à cette problématique sont attendus.

Les récits ancrés dans les traditions populaires sont des ressources du patrimoine culturel à explorer également. Qu'ils aient été transmis par la tradition orale ou la littérature classique, les légendes, fables et contes de fées ont largement façonné notre imaginaire collectif. Les *Petits chaperons rouges* de Perrault ou des frères Grimm ne sont que des variantes de contes bien plus anciens du folklore médiéval. Il en est de même pour de nombreuses fables de La Fontaine, directement inspirées d'Ésope, notamment celle du *Loup et l'agneau*. Comment expliquer le rôle majeur qu'occupe le personnage du loup dans les écrits fabuleux et les contes merveilleux ? L'analyse qu'en donnent les sémiologues ou les anthropologues devrait permettre de répondre à cette interrogation.

La place du loup dans l'héritage culturel européen ne saurait être comprise sans analyse de la contribution de la **religion chrétienne** aux idées diffusées à cet égard. En effet, la relation *berger/ agneau/loup* y est centrale. Une réflexion éthique sur le rôle accordé au loup dans la mystique catholique mérite d'être approfondie. La pensée des théologiens ou des philosophes sur cette question devrait être instructive.

La phobie du loup et les peurs archaïques qu'il suscite sont un thème de prédilection de la **psychanalyse**. À tel point que *L'homme aux loups*, cas clinique célèbre de Sigmund Freud, a alimenté la réflexion psychanalytique longtemps après sa mort. Analysé comme un substitut du père, le loup est tantôt interprété comme un simulacre du père réel, et la peur qu'il suscite comme une angoisse de castration, tantôt comme une métaphore de la fonction paternelle, la peur du loup étant alors l'incarnation des affres du sujet dans son accession au Symbolique et à la Loi. Les explications que pourraient apporter les psychologues ou les psychanalystes sur le rôle du loup dans la construction psychique des enfants permettraient d'enrichir la réflexion sur la résonance culturelle de cet animal dans notre société.



## Thème 7.

### Le loup, la loi, l'Etat : politiques publiques et législation.

Coordinatrice : Anne-Marie Granet-Abisset

*Depuis sa réapparition dans les années 1990, le loup occupe une place spécifique dans la biodiversité, faisant l'objet d'une législation, d'un suivi et d'une protection sans cesse réaffirmés. Comment expliquer ce statut juridique particulier au sein des espèces protégées ? Quelle est la nature et la teneur de cette législation au niveau national comme international (convention CITES, convention de Berne, directive Habitats) et quels rôles respectifs y tiennent les différents acteurs concernés (État, associations, institutions, professionnels de l'élevage et du tourisme) ? Vers quelle évolution s'oriente-t-on ?*

Ce volet a pour but de rappeler le **cadre juridique, opérationnel et institutionnel de la protection du loup**. Il veut aborder la question de la responsabilité des dommages causés par la prédation lupine à l'agriculture et à l'élevage, question qui sera resituée dans le contexte plus large de la responsabilité de l'État à l'égard des animaux sauvages, notamment des espèces protégées, comme il en va de sa responsabilité vis à vis des populations qui habitent ces territoires.

Inscrit sur la liste des espèces menacées, le loup est protégé, au niveau européen par la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe et par la directive N° 92/43 du 21 mai 1992, dite "directive Habitats", portant sur la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages. Il bénéficie, par ailleurs, conformément aux résolutions qui sont à l'origine des sites Natura 2000, d'aires de repos propices à la constitution d'écosystèmes favorables à sa reproduction. Au niveau national, sa survie est assurée par le Code de l'environnement, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 interdisant toute forme de capture, de détention, de mise à mort intentionnelle ou d'activités commerciales provenant de spécimens prélevés dans la nature. Parachevant ces diverses dispositions ciblées, la loi du 1er août 2008 sur la responsabilité environnementale établit désormais la notion de "dommage environnemental" pour caractériser les atteintes, graves ou irréversibles, à la nature. Pour accompagner ces textes juridiques sur le terrain, des mesures opérationnelles ont été prises dès 1993 avec la mise en œuvre de projets financés par la Commission Européenne : les Programmes LIFE. Et, afin de pérenniser les acquis obtenus grâce aux aides communautaires, l'Etat français a mis en place deux PLANS d'ACTION LOUP successifs 2004-2008 et 2008-2012.

Ces choix, validés par une législation, ont généré des **politiques publiques mettant en œuvre le suivi et l'application des décisions qui en découlent**. L'Etat s'appuie sur certaines institutions : Parcs Naturels, Office national de la chasse et de la faune sauvage, préfetures, sans oublier les partenariats avec les universités ou les laboratoires chargés de l'étude de la biodiversité. Cette application ferme – amendes, procès contre les chasseurs tueurs de loup- assortie d'une politique de communication, d'éducation et d'aides (indemnités et subventions pour la protection des troupeaux – Patous, notamment) se heurte aux résistances des populations pour qui le loup reste un prédateur, générant des destructions et des dommages (éleveurs – agriculteurs).

À partir d'une analyse du dispositif de protection, il s'agira d'appréhender le volet des **dommages causés à l'élevage et des mesures prises pour en minimiser l'impact**. Cette approche juridique des procédures de réparation ou d'aides pour la protection des acteurs économiques sera confrontée aux systèmes de pensée des différents acteurs en présence sur le terrain : éleveurs, maires, agents de l'Etat, associations de protection de la nature. On s'intéressera également aux **législations en place dans les pays proches** (Suisse, Italie, Autriche, Espagne, etc.) et à leur application. Il sera pertinent de voir l'impact plus global de cette législation au niveau des activités économiques : comme fait-elle évoluer les pratiques agropastorales ? A-t-elle des implications sur les activités touristiques ? Enfin, si la thématique semble ancrée dans le présent, il est important de prendre en compte la longue durée pour saisir et analyser les politiques vis à vis du loup, mises en œuvre au cours des trois derniers siècles par les pouvoirs successifs. Comment et pourquoi est-on passé de l'éradication (XIX<sup>e</sup> siècle) à la protection (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) ? En quoi ces politiques renvoient –elles aux contextes sociaux, culturels spécifiques et que traduisent-elles sur un plan plus global de la gestion des territoires et des sociétés qui y vivent ?

Ainsi les communications devront-elles s'attacher à analyser aussi bien les dispositifs juridiques de conservation du loup, les modalités d'application de la loi que les **conséquences, économiques, sociales, culturelles et politiques de cette législation**. On sera sensible aux comparaisons dans le temps et l'espace d'une telle politique, aux conflits qu'elle génère comme aux représentations des différents acteurs sur l'usage des territoires qu'elle suggère.

## Thème 8.

**L'impact du loup sur la faune sauvage et domestique :  
quelle place pour les éleveurs et les chasseurs ?**

*Coordinateur : Jérôme Buridant*

*Comment mesurer les prélèvements effectués par le loup sur la faune sauvage et domestique, hier et aujourd'hui ? Le loup peut-il être considéré comme un régulateur de la faune sauvage ? En dehors de l'impact direct sur la faune domestique, quelles sont toutes les conséquences indirectes du loup sur l'élevage ? L'impact sur les troupeaux dépend-il de conditions locales spécifiques ? Au-delà de la nuisance, la présence du loup peut-elle être un atout pour la redynamisation du pastoralisme ?*

L'impact du loup sur la faune sauvage et domestique suscite de multiples controverses qu'il conviendrait ici de clarifier. Ce thème appellerait la contribution, à la fois de **scientifiques**, mais aussi d'**acteurs de terrains**. L'objectif serait d'interpréter l'impact de l'animal dans toutes ses dimensions, afin de mettre en exergue les facteurs explicatifs, mais aussi de trouver des pistes d'action pour limiter la nuisance et aider à la cohabitation des activités pastorales et des grands prédateurs.

Pour comprendre les dommages sur la faune et les apprécier à leur plus juste mesure, il serait nécessaire d'actualiser les connaissances sur les besoins alimentaires du loup, leur flexibilité, leur variabilité dans le temps (notamment à l'échelle de l'année) et dans l'espace (notamment entre les régions boréales et tempérées). L'apport de **zoologues**, d'**éthologues**, serait alors intéressant.

On pourrait aussi s'interroger sur le rôle du loup comme régulateur de la faune sauvage. L'apport des **historiens** de l'environnement permettrait de comprendre si l'éradication du loup dans les siècles passés a pu être suivie d'une augmentation des populations proies, et corrélativement des dégâts de gibier. Pour la période actuelle, la contribution de **techniciens de l'ONCFS** ou de **Fédérations départementales de Chasseurs** serait naturellement essentielle. Au-delà de cette question, on pourrait aussi s'interroger sur le rôle possible, ou même le « devoir » des chasseurs, dans la régulation future des populations de loups.

L'impact du loup sur les troupeaux resterait à évaluer dans toute son ampleur. Il conviendrait d'abord de démêler les causes de cette prédation (surpopulation lupine, habitude, raréfaction des proies habituelles de l'animal, etc.), mais aussi de comprendre les liens entre les dégâts du loup et la répartition spatio-temporelle des hommes et des troupeaux, ainsi que des modalités d'occupation et d'usage de l'espace et des ressources. La confrontation des points de vue des **historiens**, des **sociologues**, des **géographes**, des **zootechniciens**, comme des **éleveurs** mais aussi des **vétérinaires** serait alors particulièrement bienvenue. En quoi cette nuisance reflète-t-elle un paysage, une organisation socio-économique, des choix techniques ? Il conviendrait d'établir un bilan solide sur la nuisance du loup à l'échelle des siècles passés : quelle était alors la « part du loup » ? Cette ponction différait-elle selon les espaces, les types d'élevage et les mesures de protection ? Comment les sociétés avaient-elles perçu et intégré cette « nuisance » ? En quoi cette perception était-elle fonction de référents culturels ?

Pour la période actuelle, il conviendrait aussi de faire un bilan précis et complet de l'impact du loup sur l'élevage, tant de manière directe qu'indirecte. Au-delà des pertes directes, comment prendre en compte les dommages induits, tels que le stress des animaux, les pertes en lactation, les coûts annexes (protection des troupeaux, logistique), mais aussi les dommages moraux (impact psychologique, sens du métier), toujours sous-estimé ? Ces impacts peuvent-ils différer selon les conditions écologiques, paysagères et humaines locales ? Le loup peut-il être considéré comme le révélateur d'une crise du pastoralisme ?

Ces différents points débouchent naturellement sur une question essentielle : comment permettre que le pastoralisme subsiste en présence du loup ? Au-delà d'une vision pessimiste, on se demandera si le loup ne peut pas être aussi une opportunité pour mettre en avant les difficultés du métier, et permettre l'apparition de nouvelles formes d'élevage.

## Thème 9.

### Information et communication autour du loup

Coordinateur : Anne Lalo

*La question du loup divise. Quels sont aujourd'hui les termes du débat, les lignes de clivage, les points d'achoppement ? Quelle est la place des uns et des autres dans cette discussion : éleveurs, associations de protection de la nature, administrations d'Etat, « Réseau loup », chasseurs, maires des communes concernées par la prédation ? Quel sens donné à ce conflit ? Comment comprendre que le loup suscite encore tant de passion ?*

Bien que le loup soit inscrit sur la liste des espèces protégées depuis plus de 20 ans, à l'échelon international comme au niveau national (*Conventions de Berne et CITES, Directive Habitats, articles 411 du Code de l'environnement*), sa présence dans l'hexagone continue néanmoins à susciter la polémique. En dépit d'une politique volontariste de L'Etat, s'efforçant de préserver un juste équilibre entre la conservation de l'espèce lupine et la protection des troupeaux, le débat reste tendu entre les éleveurs et les associations de protection de la nature (*FERUS, ASPAS*).

Les prises de position se réduisent-elles à **une opposition entre « pro loup » et « anti loup »** ou renvoient-elles à **des systèmes de pensée plus complexes au sein du jeu des acteurs en présence ? Quels sont leurs thèses et arguments respectifs ?** Rumeurs, mensonges, fausses idées, non-dits, secrets : comment interpréter les divergences de points de vue ?

Le volet dédié à l'étude de l'information et de la communication se propose de faire également le point sur la **portée de la politique publique mise en œuvre** à ce sujet depuis le retour du loup en 1992. Conscient des divergences profondes qui opposent les acteurs sur le terrain, l'État a souhaité favoriser les échanges afin d'éviter des blocages irrémédiables. En outre, anticipant l'expansion territoriale du loup, il a également entrepris de préparer les esprits à l'arrivée du prédateur. Une chargée de mission a été nommée à cet effet et des outils de communication ont été élaborés (*site Internet, revue spécialisée, panneaux de signalisation indiquant de la présence de patous, etc.*). Enfin, des instances de concertation ont été mises sur pied (*au niveau national et départemental*).

**Quel bilan peut-on faire aujourd'hui des actions entreprises ?** Quelles leçons peut-on tirer des retours d'expérience de terrain ? Quelles sont les demandes respectives des différents acteurs ? Quels sont les publics déjà sensibilisés et ceux à privilégier dans l'avenir ?

Pour répondre à ces questions, il est fait appel aux évaluations statistiques effectuées pour le Plan Loup 2008-2012 ainsi qu'au savoir et à l'expérience des protagonistes de cette politique publique (*Ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture, DREAL, ONCFS, Réseau loup, DDAF, Parcs naturels*) de même qu'au vécu des partenaires concernés dans les territoires (*éleveurs, maires, associations de protection de la nature, chasseurs*).

## Thème 10.

### Des loups dans des campagnes en mutation : du conflit à la ressource territoriale ?

*Coordinateur : Philippe Madeline*

*En quoi le loup est-il le révélateur des mutations agricoles et rurales à l'œuvre dans les zones qu'il recolonise ? Le loup peut-il être une ressource pour les espaces ruraux ? Quels sont les effets de son retour sur la gestion des territoires ?*

Entre les partisans du loup qui voient en l'animal un marqueur de la biodiversité et ceux qui le considèrent comme un vecteur d'anéantissement de l'économie pastorale, entre les défenseurs du loup qui en font le symbole d'une nouvelle ressource pour les territoires ruraux et ceux qui en font une menace pour le vivre ensemble, les enjeux liés au loup interrogent les mutations agricoles et rurales des dernières décennies. Les chercheurs en sciences sociales sont sollicités à travers trois grands axes de réflexions :

#### **A. Le loup : un révélateur des nouvelles campagnes ?**

Qu'elle soit considérée comme une ressource, un cadre de vie ou « une figure de la nature » selon le triptyque proposé par Perrier-Cornet (Repenser les campagnes, 2002), la campagne apparaît aujourd'hui comme un patrimoine diversifié que les sociétés doivent transmettre aux générations futures. Dans cette perspective, la présence du loup peut-elle être considérée comme un élément de déprise des campagnes productives/comme un élément de reconquête « naturelle » des espaces anthropisés lors du maximum démographique ? Quels conflits plus profonds (économiques, fonciers, etc.) révèlent les oppositions au retour du loup ? En résulte-t-il des clivages entre les anciens/nouveaux habitants des campagnes ? Son retour conduit-il à des oppositions majeures entre les usages « traditionnels » et les nouveaux usages de campagnes ?

#### **B. Le loup : un enjeu pour le développement des campagnes ?**

On peut considérer que le retour du loup participe d'un « rewilding à la française ». Au regard de l'intérêt croissant des sociétés pour les équilibres écologiques et le maintien de la biodiversité, le développement de l'écotourisme dont la faune sauvage constitue une composante majeure est sensé conjuguer la préservation des espaces naturels et la rentabilité économique. Le retour du loup implique-t-il un repli des activités agricoles ? Est-il possible de concilier les activités dites traditionnelles et celles que peut engendrer la présence du loup ? Quel est le rôle et les intérêts des acteurs publics et privés dans ces activités ? Quels sont les bénéfices pour les communautés locales ? Un tourisme « de nature » peut-il constituer un avenir pour ces espaces ?

#### **C. Dans quelle mesure le loup génère-t-il une nouvelle gouvernance dans les territoires qu'il recolonise ?**

Alors que les travaux sur les inscriptions territoriales et sociales des animaux ne cessent de se développer notamment avec le retour du loup, se pose la question de la gouvernance des territoires ruraux concernés par ce retour. Au regard de la législation sur sa protection et des intérêts économiques et politiques, à quelles formes de concertation, de coopération et de partenariat entre les acteurs du développement conduit sa présence ? Conduit-elle à une recomposition des forces (politiques, associatives, syndicales) et à des changements dans les pratiques des acteurs ?